

**SÉANCE DU 15 MARS 2018**

**18-03-041**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**

**Date de convocation : 9 mars 2018**

L'an deux mille dix-huit le quinze mars à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller Municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'Fati, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

**Absents - excusés :**

Alain HERAUD, David SOULAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Thierry MARTY (pouvoir à Laurence ROUEDE), Annie CONTE (pouvoir à Agnès SEJOURNET), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance  
-----

**DEVELOPPEMENT DURABLE – DEPLACEMENTS DOUX – RESEAUX**

**DISPOSITIF D'AIDE AUX PARTICULIERS POUR L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ANTI-PIGEON**

-----  
Sur proposition de Madame Agnès SEJOURNET, déléguée au développement durable, aux déplacements doux et aux réseaux,

Depuis 2005, la Ville de Libourne s'est engagée à réguler en permanence la population des pigeons. Elle continue d'installer des pics lorsque cela est nécessaire et envoie des courriers aux personnes qui nourrissent ces volatiles.

La Ville de Libourne souhaite apporter son soutien financier aux propriétaires désirant installer des pics anti-pigeon sur leurs immeubles.

Seuls les pics, de types anti-mouettes (Ecopic E4), plus efficaces, seront pris en compte. La fourniture et la mise en place s'élevant à un coût estimé à 20,00 € HT le mètre linéaire.

Cette aide pourra cependant être accordée, après vérification, et validation, pour une installation compensatoire relevant d'une impossibilité technique au déploiement du type de protection préconisée.

La subvention proposée par la mairie de Libourne est à hauteur de 30 % du montant HT des fournitures et des travaux. Dans les fournitures, est incluse, la location de la nacelle, uniquement, si elle est nécessaire.

Pour une installation compensatoires sur un bâtiment, jugé d'intérêt patrimonial, validé par le service de l'urbanisme, l'aide sera égale à 50 % du montant HT des fournitures et des travaux.

Si le bâtiment concerné ne relève pas du critère ci-dessus estimé, l'aide pourra être étalonnée jusqu'à 1000 €.

Cette aide sera attribuée aux installations de l'année 2018 sur la commune.

Cette prime sera versée sur présentation de justificatifs des dépenses (factures acquittées), photographie(s) du site et du contrôle de la conformité de l'installation.

Vu l'avis favorable de la commission finances en date du 12 mars 2018,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (33 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

-Approuve cette proposition,

-Autorise Monsieur le Maire ou son représentant :

-A attribuer les subventions dans la limite des crédits ouverts au budget de l'année 2018,

-A engager les dépenses et signer toutes pièces relatives à la mise en œuvre de ces aides aux particuliers

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Maire,  
Philippe BUISSON

Poste et pédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne  
Gironde

**SÉANCE DU 15 MARS 2018**

**18-03-038**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**  
**Date de convocation : 9 mars 2018**

L'an deux mille dix-huit le quinze mars à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller Municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'Fati, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

**Absents - excusés :**

Alain HERAUD, David SOULAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Thierry MARTY (pouvoir à Laurence ROUEDE), Annie CONTE (pouvoir à Agnès SEJOURNET), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance  
-----

**DEVELOPPEMENT DURABLE – DEPLACEMENTS DOUX – RESEAUX**

**RUE JULES STEEG (PARTIE COMPRISE ENTRE L'AVENUE CLEMENCEAU ET LA RUE DES MOULINS) -DISSIMULATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LA GIRONDE**

-----  
Dans le cadre des travaux de réaménagement de la placette située au carrefour de l'avenue Clemenceau et de la rue Steeg, il est prévu de réaliser en préalable les travaux de dissimulation du réseau basse tension.

Le montant de ces travaux est estimé à 35 309,44 € TTC.

Le plan de financement est le suivant :

-SDEEG (60% du montant HT des travaux) : 16 551,30 € HT

-Part communale (40% du montant HT des travaux) : 13 241,04 € HT

Cette dépense est prévue sur le budget communal 2018. La ville sollicite le Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde pour bénéficier d'une aide financière pour la réalisation de ces travaux.

Vu l'avis favorable de la commission finances en date du 1

Envoyé en préfecture le 28/03/2018  
Reçu en préfecture le 28/03/2018  
Affiché le   
ID : 033-213302433-20180315-DELIB18\_03\_038-DE

Après en avoir délibéré,


Et à l'unanimité (**33** élus présents ou ayant donné pouvoir),


Le Conseil Municipal :

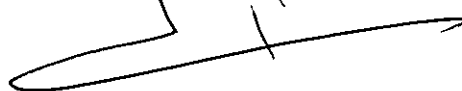
-Sollicite le Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde pour bénéficier d'une aide financière pour la réalisation de ces travaux.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Maire,  
Philippe BUISSON



  
Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la ville de Libourne  
Gironde



**SÉANCE DU 15 MARS 2018**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**  
**Date de convocation : 9 mars 2018**

**18-03-040**

L'an deux mille dix-huit le quinze mars à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller Municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'Fati, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

**Absents - excusés :**

Alain HERAUD, David SOULAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Thierry MARTY (pouvoir à Laurence ROUEDE), Annie CONTE (pouvoir à Agnès SEJOURNET), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance  
-----

**DEVELOPPEMENT DURABLE – DEPLACEMENTS DOUX – RESEAUX**

**DISPOSITIF D'AIDE AUX PARTICULIERS POUR L'ACHAT DE CUVES DE RÉCUPÉRATION  
DES EAUX PLUVIALES**

-----  
Sur proposition de Madame Agnès SEJOURNET, déléguée au développement durable, aux déplacements doux et aux réseaux,

Dans le cadre d'une politique de développement durable, la maîtrise de la consommation d'eau est une nécessité économique et environnementale.

L'eau est une ressource naturelle qui doit être préservée tant en qualité qu'en quantité.  
La recherche d'économie à tous les niveaux est donc nécessaire.

La Ville de Libourne souhaite continuer en 2018 son soutien financier aux particuliers libournais qui font l'acquisition de cuve de récupération d'eau de pluie.

Une aide de quarante pour cent du coût total HT pour un achat plafonné à 200 € sera versée à chaque demandeur sur présentation des justificatifs de dépenses, photographie(s) du site et après contrôle de conformité de l'installation.

Les demandes de subvention seront satisfaites par ordre d'arrivée des crédits ouverts au budget de l'année en cours. La subvention se limite à une période de trois ans.

Vu l'avis favorable de la commission finances en date du 12 mars 2018,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**33** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- Approuve cette proposition,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant:
  - A attribuer les subventions dans la limite des crédits ouverts au budget 2018,
  - A engager les dépenses et signer toutes pièces relatives à la mise en œuvre de ces aides aux particuliers.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Maire,  
Philippe BUISSON

Par expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne  
Gironde



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE LIBOURNE**

Envoyé en préfecture le 28/03/2018  
Reçu en préfecture le 28/03/2018  
Affiché le   
ID : 033-213302433-20180315-DELIB18\_03\_039-DE

**SÉANCE DU 15 MARS 2018**

**18-03-039**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**

**Date de convocation : 9 mars 2018**

L'an deux mille dix-huit le quinze mars à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller Municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'Fati, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

**Absents - excusés :**

Alain HERAUD, David SOULAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Thierry MARTY (pouvoir à Laurence ROUEDE), Annie CONTE (pouvoir à Agnès SEJOURNET), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance  
-----

**DEVELOPPEMENT DURABLE – DEPLACEMENTS DOUX – RESEAU**

**DISPOSITIF D'AIDE AUX PARTICULIERS SUITE À LA SUPPRESSION DES EAUX PARASITES  
AU RÉSEAU DES EAUX USÉES**

-----  
Sur proposition de Madame Agnès SEJOURNET, déléguée au développement durable, aux déplacements doux et aux réseaux,

Considérant que le rejet des eaux de pluie au réseau public de collecte peut être le facteur d'inondations des voiries par saturation des réseaux ou d'infiltrations à l'intérieur des bâtiments, en l'absence de clapet anti retour, en amont des branchements, de pollution, par rejets plus imposants en rivière, de dysfonctionnements de la station d'épuration entraînant une augmentation des coûts de traitement des eaux usées,

Considérant le coût élevé d'un renforcement en capacité des collecteurs pour y intégrer les eaux pluviales et l'impossibilité d'appliquer une méthodologie similaire à la collecte des eaux de pluies urbaines, la Ville met en place des réseaux de collecte séparés et impose à ses administrés cette séparation,

Considérant également que l'eau est une ressource précieuse à préserver, la Ville encourage ses administrés à mettre en place des techniques alternatives pour la gestion de leurs eaux

pluviales, par des moyens de stockage et/ou d'infiltration,

Envoyé en préfecture le 28/03/2018

Reçu en préfecture le 28/03/2018

Affiché le

**SLO**

ID : 033-213302433-20180315-DELIB18\_03\_039-DE

Dans cet objectif, la Ville souhaite affermir son accompagnement des particuliers pour l'acquisition de récupérateurs d'eaux pluviales auprès des administrés soumis à cette obligation dès lors qu'ils entrent dans les secteurs concernés par la mise en séparation des réseaux en leur attribuant pour ces motifs et dans un délai de deux ans suivant la mise en service de ces réseaux une aide unique égale à quarante pour cent du coût total HT pour un achat plafonné à 500 €.

L'attribution de cette aide est conditionnée à la présentation de justificatifs :

- courrier de la mairie imposant la mise en séparation des réseaux dans un délai de deux ans suivant la mise en service des réseaux,
- facture d'achat des récupérateurs d'eaux pluviales,
- photographie(s) de l'installation et visite de contrôle,

Vu l'avis favorable de la commission finances en date du 12 mars 2018,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (33 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- Approuve cette proposition
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant :
  - A attribuer les subventions dans la limite des crédits ouverts au budget 2018,
  - A engager les dépenses et signer toutes les pièces relatives à la mise en œuvre de cette aide aux particuliers.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Maire,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne  
Gironde



## SÉANCE DU 15 MARS 2018

18-03-035

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**

**Date de convocation : 9 mars 2018**

L'an deux mille dix-huit le quinze mars à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

### Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller Municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'Fati, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

### Absents - excusés :

Alain HERAUD, David SOULAT

### Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Thierry MARTY (pouvoir à Laurence ROUEDE), Annie CONTE (pouvoir à Agnès SEJOURNET), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance  
-----

### DEVELOPPEMENT DURABLE – DEPLACEMENTS DOUX – RESEAUX

RUE GIRAUD-DISSIMULATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LA GIRONDE

-----  
Dans le cadre des travaux de requalification de la voirie de la rue Giraud, il est prévu de réaliser en préalable les travaux de dissimulation du réseau basse tension.

Le montant de ces travaux est estimé à 98 442.88 € TTC.

Le plan de financement est le suivant :

-SDEEG (60% du montant HT des travaux) : 46 145.10 € HT

-Part communale (40% du montant HT des travaux) : 36 916.08 € HT

Cette dépense est prévue sur le budget communal 2018. La ville sollicite le Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde pour bénéficier d'une aide financière pour la réalisation de ces travaux.

Vu l'avis favorable de la commission finances en date du 12 mars 2018,

Envoyé en préfecture le 28/03/2018  
Reçu en préfecture le 28/03/2018  
Affiché le   
ID : 033-213302433-20180315-DELIB18\_03\_035-DE

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (33 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

-Sollicite le Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde pour bénéficier d'une aide financière pour la réalisation de ces travaux.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Maire,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne

SÉANCE DU 15 MARS 2018

18-03-037

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**  
**Date de convocation : 9 mars 2018**

L'an deux mille dix-huit le quinze mars à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller Municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'Fati, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

**Absents - excusés :**

Alain HERAUD, David SOULAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Thierry MARTY (pouvoir à Laurence ROUEDE), Annie CONTE (pouvoir à Agnès SEJOURNET), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance  
-----

**DEVELOPPEMENT DURABLE – DEPLACEMENTS DOUX – RESEAUX**

AVENUE DE LA ROUDET (PARTIE COMPRISE ENTRE LA RUE DE RABAR ET LE CHEMIN DE LA CONQUE) DISSIMULATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LA GIRONDE

-----  
Dans le cadre des travaux de création d'une piste cyclable bidirectionnelle avenue de la Roudet, il est prévu de réaliser en préalable les travaux de dissimulation du réseau basse tension.

Le montant de ces travaux est estimé à 63 789.16 € TTC.

Le plan de financement est le suivant :

- SDEEG (60% du montant HT des travaux) : 29 901.17 € HT
- Part communale (40% du montant HT des travaux) : 23 920.93 € HT

Cette dépense est prévue sur le budget communal 2018. La ville sollicite le Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde pour bénéficier d'une aide financière pour la réalisation de ces travaux.

Vu l'avis favorable de la commission finances en date du 12

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (33 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

-Sollicite le Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde pour bénéficier d'une aide financière pour la réalisation de ces travaux.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le Fait à Libourne

Le Maire,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la ville de Libourne

SÉANCE DU 15 MARS 2018

18-03-036

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35

Date de convocation : 9 mars 2018

L'an deux mille dix-huit le quinze mars à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller Municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'Fati, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

**Absents - excusés :**

Alain HERAUD, David SOULAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Thierry MARTY (pouvoir à Laurence ROUEDE), Annie CONTE (pouvoir à Agnès SEJOURNET), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance  
-----

**DEVELOPPEMENT DURABLE – DEPLACEMENTS DOUX – RESEAUX**

RUE CARRÈRE-DISSIMULATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LA GIRONDE

-----  
Dans le cadre des travaux de requalification de la voirie de la rue Carrère, il est prévu de réaliser en préalable les travaux de dissimulation du réseau basse tension.

Le montant de ces travaux est estimé à 78 147.84 € TTC.

Le plan de financement est le suivant :

-SDEEG (60% du montant HT des travaux) : 36 631.80 € HT

-Part communale (40% du montant HT des travaux) : 29 305.44 € HT

Cette dépense est prévue sur le budget communal 2018. La ville sollicite le Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde pour bénéficier d'une aide financière pour la réalisation de ces travaux.

Vu l'avis favorable de la commission finances en date du 12

Envoyé en préfecture le 28/03/2018

Reçu en préfecture le 28/03/2018

Affiché le 28/03/2018

**SLOW**

ID : 033-213302433-20180315-DELIB18\_03\_036-DE

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (33 élus présents ou ayant donné pouvoir),

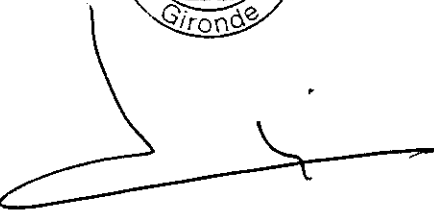
Le Conseil Municipal :

-Sollicite le Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde pour bénéficier d'une aide financière pour la réalisation de ces travaux.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le Fait à Libourne

Le Maire,  
Philippe BUISSON

MAIRIE DE LIBOURNE  
Gironde  
Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne



## SÉANCE DU 15 MARS 2018

18-03-042

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**  
**Date de convocation : 9 mars 2018**

L'an deux mille dix-huit le quinze mars à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

### Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller Municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'Fati, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

### Absents - excusés :

Alain HERAUD, David SOULAT

### Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Thierry MARTY (pouvoir à Laurence ROUEDE), Annie CONTE (pouvoir à Agnès SEJOURNET), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance  
-----

## DEVELOPPEMENT DURABLE – DEPLACEMENTS DOUX – RESEAUX

### DISPOSITIF D'AIDE AUX PARTICULIERS POUR L'ACQUISITION D'UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL

-----  
Sur proposition de Madame Agnès SEJOURNET, déléguée au développement durable, aux déplacements doux et aux réseaux,

Le principe du compostage consiste à produire soi-même un terreau en réutilisant les déchets verts et organiques (épluchures de légumes, coquilles d'œufs...) pour améliorer la fertilité de son sol de façon écologique.

Pour inciter les libournais à faire de ce geste, un réflexe quotidien, la Ville de Libourne propose de les aider à acquérir un composteur individuel.

Cette action s'inscrit dans la continuité des actions d'incitation et de soutien déjà engagées par la Ville pour promouvoir le développement durable.

Pour cela, les habitants devront faire l'acquisition d'un composteur et bénéficieront, sur demande, de l'aide financière de la Ville, d'un montant de 30 €, par composteur et par foyer, sur présentation de la facture acquittée et de photographie(s) du site.

Les demandes seront satisfaites par ordre d'arrivée et jusqu'à épuiser le budget de l'année en cours. La subvention se limitera à une aide de cinq ans.

Envoyé en préfecture le 28/03/2018  
Reçu en préfecture le 28/03/2018  
Affiché le  
ID : 033-213302433-20180315-DELIB18\_03\_042-DE

Vu l'avis favorable de la commission finances en date du 12 mars 2018,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (33 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

-Approuve cette proposition,

-Autorise Monsieur le Maire ou son représentant :

- A attribuer les subventions dans la limite des crédits ouverts au budget 2018,
- A engager les dépenses et signer toutes pièces relatives à la mise en œuvre de cette aide aux particuliers.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne


Le Maire,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne  
Gironde





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE LIBOURNE**

Envoyé en préfecture le 28/03/2018  
Reçu en préfecture le 28/03/2018  
Affiché le   
ID : 033-213302433-20180315-DELIB18\_03\_043-DE

**SÉANCE DU 15 MARS 2018**

**18-03-043**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**  
**Date de convocation : 9 mars 2018**

L'an deux mille dix-huit le quinze mars à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller Municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'Fati, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

**Absents - excusés :**

Alain HERAUD, David SOULAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Thierry MARTY (pouvoir à Laurence ROUEDE), Annie CONTE (pouvoir à Agnès SEJOURNET), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance  
-----

**DEVELOPPEMENT DURABLE – DEPLACEMENTS DOUX – RESEAUX**  
**DISPOSITIF D'AIDE AUX PARTICULIERS POUR L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENT**  
**UTILISANT L'ÉNERGIE SOLAIRE**

Sur proposition de Madame Agnès SEJOURNET, déléguée au développement durable, aux déplacements doux et aux réseaux,

La Maîtrise de l'énergie est un des axes majeurs d'une politique environnementale. Le développement des énergies renouvelables en est un volet essentiel.

La Ville de Libourne qui s'est engagée dans différentes actions en vue de rationaliser sa consommation d'énergie souhaite parallèlement favoriser le développement de l'utilisation de l'énergie solaire par les particuliers libournais.

La Ville de Libourne souhaite apporter son soutien financier par l'attribution d'une aide forfaitaire de 300 € pour une installation de chauffe-eau solaire individuel (surface des capteurs comprise entre 2 et 7 m<sup>2</sup>).

Cette aide sera attribuée aux installations individuelles réalisées en 2018 sur la commune.

La prime sera versée sur présentation de justificatif; Des photographie(s) du site et du contrôle de la conformité de l'installation.

Les demandes seront satisfaites par ordre d'arrivée et jusqu'à épuisement des crédits ouverts au budget de l'année en cours.

Vu l'avis favorable de la commission finances en date du 12 mars 2018,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (33 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

-Approuve cette décision


-Autorise Monsieur le Maire ou son représentant :

-A attribuer les subventions dans la limite des crédits ouverts au budget 2018,

-A engager les dépenses et signer toutes pièces relatives à la mise en œuvre de ces aides aux particuliers

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Maire,  
Philippe BUISSON



Mairie de Libourne  
Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la ville de Libourne  
Gironde

